



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Electorale Indépendante (CEI) informe les électeurs et les électrices, les Partis et Groupements politiques ainsi que les potentiels Candidats indépendants aux élections locales du 02 septembre 2023 qu'à l'issue du recensement électoral, la Liste Electorale Provisoire (LEP) 2023 sera affichée à partir du 30 mai 2023 dans tous les lieux de vote. Elle est consultable sur le site internet de la CEI www.cei.ci et par sms en tapant #919# ou *919# chez tous les opérateurs de téléphonie mobile.

La CEI rappelle, par conséquent, que les réclamations sur la Liste Electorale Provisoire 2022 (correction, radiation ou inscription) seront reçues du 1^{er} au 10 Juin 2023 inclus, et ce, exclusivement, dans les Commissions Electorales Locales (CEL) sur toute l'étendue du territoire national ainsi que dans les Commissions Electorales des Représentations Diplomatiques ivoiriennes de 18 pays où le recensement a eu lieu.

La Commission Electorale Indépendante compte sur le civisme et la responsabilité de tous pour le bon déroulement du contentieux de la liste électorale.

Fait à Abidjan, 23 mai 2023

Pour le Président et P/o
Le Secrétaire Permanent

KOUAME Adjoumani Pierre

Commission Electorale Indépendante - CEI

Bvd Latrille, Route du Zoo - Résidence Angoua - Abidjan Cocody II Plateaux 08 BP 2648 Abidjan 08
Téléphone : +225 272240 0990 – Fax : +225 272240 0992 - Site Internet : www.cei.ci